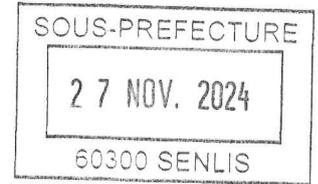


MARCHE DE FOURNITURE DE REPAS SOLIDAIRES
CONSULTATION 24CO42



La Présidente du CCAS de CREPY-EN-VALOIS (Oise),

Vu la délibération du Conseil d'administration en date du 30 novembre 2022, portant délégation de pouvoir au Président et au Vice-Président du Centre communal d'action sociale en application des articles R123-21 et suivants du code de l'action sociale et des familles,

Considérant que le CCAS organise, pour les mois de décembre 2024 et janvier-février 2025 une distribution de repas solidaires 3 fois par semaine pour les personnes et les familles en situation de précarité,

Considérant la consultation menée auprès de 3 prestataires du secteur de la restauration collective,

DECIDE

Article 1 :

Un marché est conclu avec la société NEWREST, n° de SIRET 351 442 082 060 81, domiciliée 8 allée Henri Potez – 31700 BLAGNAC, représentée par Stéphanie GUILMARD, Directrice générale Région Nord-Ile de France.

Article 2 :

Le marché est conclu pour une durée de 3 mois, les prestations étant à réaliser du lundi 2 décembre 2024 au vendredi 28 février 2025 inclus.

Article 3 :

Le prix du repas prévu au contrat est de 6,09 €/HT. Les prestations sont rémunérées par rapport aux quantités réellement exécutées, le nombre de repas et les menus étant fixés chaque semaine par le CCAS.

Article 4 :

La présente décision est soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations, et il en sera rendu compte au prochain Conseil d'administration.

Fait à Crépy-en-Valois, le 15 novembre 2024.

Par délégation du Conseil d'administration,
La Présidente, Virginie DOUAT

PUBLICATION

Date de mise en ligne sur le site
Internet de la Commune :

27 NOV. 2024

